

**CHARTRE D'UTILISATION
DU LOGOTYPE ET DU POSITIONNEMENT**
des Parcs naturels régionaux de France

ÉDITO

48 Parcs naturels régionaux occupent aujourd'hui près de 15% du territoire national. Un réseau puissant, vivant, qui allie protection des patrimoines et développement économique et social, où « Une autre vie s'invente ici », comme l'exprime son positionnement.

Depuis 1996, l'appellation « Parc naturel régional » est associée à une identité visuelle forte et cohérente, qui respecte la spécificité de chacun, donne du sens à notre réseau et favorise sa reconnaissance.

En 2013 a été conduit un travail collectif pour redonner puissance et visibilité au logotype, tout en respectant les chartes graphiques propres à chaque Parc. L'objet de cette réédition est de renforcer l'image d'un réseau national, d'apporter des solutions pour les nouveaux outils de communication afin que chaque communication d'un Parc participe de manière évidente à celle du réseau.

**CHARTRE D'UTILISATION
DU LOGOTYPE ET DU POSITIONNEMENT**
des Parcs naturels régionaux de France



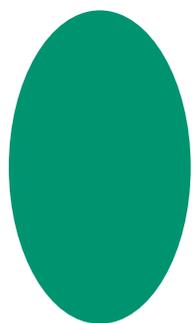
1.1 LE LOGOTYPE

1.2 LE POSITIONNEMENT «UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI»

1.3 CAS PARTICULIERS

1.1 Le logotype

LES ATTRIBUTS



1 L'ovale

Forme caractéristique des Parcs naturels régionaux, dès leur origine, l'ovale, choisi en position verticale, exprime équilibre et dynamisme



Parc
naturel
régional



de la Narbonnaise
en Méditerranée



2 L'étoile du réseau des Parcs

Symbole d'origine, signe d'ouverture, elle se positionne toujours dans l'ovale en haut à gauche. Elle réunit l'ensemble des Parcs autour d'une même identité.

3 Le symbole du territoire

A chaque Parc, sa particularité territoriale. Le symbole doit toujours s'inscrire à l'intérieur de l'ovale en défoncé blanche. Pas de signe typographique autorisé, il doit être composé au maximum de 3 signes figuratifs.

4 L'appellation

Obligatoire, elle porte l'appartenance au réseau. Elle est toujours écrite dans la typographie de la charte (précision page 05).

5 Le nom du territoire

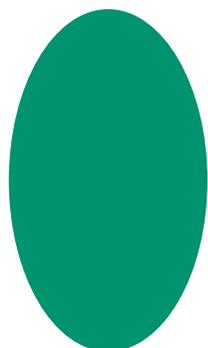
A chaque Parc sa dénomination territoriale. Le nom doit être écrit dans la typographie de la charte et l'interlettrage dépend de la longueur du nom (précision page 05).

Une identité commune et personnalisée par chaque territoire

L'intégrité du logo doit être respectée par tous les Parcs pour renforcer la visibilité nationale du réseau. Chaque Parc choisit sa personnalisation territoriale. Les différents attributs sont inséparables les uns des autres. Le logo doit toujours être dans sa version originale. Il est indéformable, son dessin et sa forme ne doivent pas être transformés. Aucun effet graphique n'est permis, que ce soit un effet ombré ou dégradé ou tout autre élément extérieur.

1.1 Le logotype

LES COULEURS



VERT

Pantone 340 • C 100 % - M 0 % - J 70 % - N 15 %

RVB : R 0 - V 152 - B 95 • Web : 00985F

Parc
naturel
régional
de la Narbonnaise
en Méditerranée

ROUGE

Pantone 187 • CMJN : C 8 % - M 100 % - J 79 % - N 28 %

RVB : R 167 - V 25 - B 48 • Web : a71930

Les couleurs du logo des Parcs naturels régionaux sont le vert et le rouge. Le logo doit toujours être utilisé dans ses couleurs originales. Aucune autre couleur n'est autorisée.

1.1 Le logotype

LA TYPOGRAPHIE

Parc
naturel
régional

de la Narbonnaise
en Méditerranée

Helvetica standard, échelle horizontale 60%

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

La typographie est non modifiable et ne peut être remplacée par aucune autre typographie.

1.1 Le logotype

LA CONSTRUCTION

L'étoile
Elle ne peut pas être modifiée,
son placement et sa taille sont fixes.

Le symbole du territoire
Il doit être blanc, ne peut pas
dépasser de l'ovale et ne doit
pas toucher l'étoile.



L'ovale
Il ne peut pas être modifié,
son placement et sa taille sont fixes.

La dénomination
Elle ne peut pas être modifiée,
son placement et sa taille sont fixes.

Le nom du territoire

- Il doit respecter les attributs typographiques du fichier de construction : la graisse, l'interlignage, le corps et l'échelle ne doivent pas être modifiés, en revanche l'approche peut être ajustée d'une valeur comprise entre -20 et +20 maximum.
- Sa position verticale relative est fixe et définie par le fichier de construction fourni.
- Il ne doit pas dépasser la gauche de l'ovale et doit être ferré à droite, aligné sur la **dénomination**.
- Il peut être composé sur une, deux ou trois lignes en fonction de sa longueur et du nombre de caractères.

Le logotype de chaque Parc est déposé à l'INPI, propriété du Ministère en charge de l'environnement

La matrice de construction du logotype est fournie par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

1.1 Le logotype

LE CARTOUCHE & LA ZONE DE PROTECTION



1 Cartouche blanc pour optimiser la visibilité du logotype

P Unité de mesure relative

2 Zone de protection symbolisée ici en gris

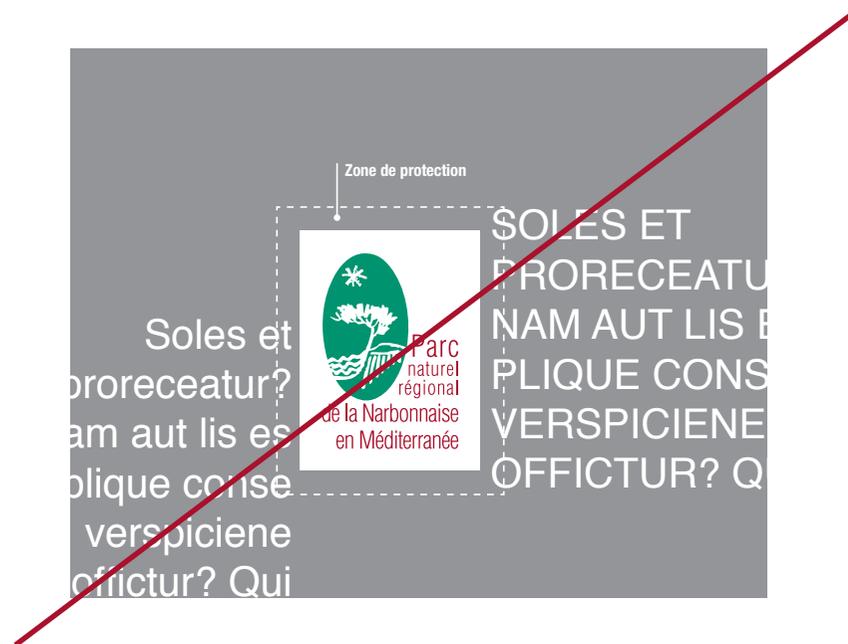
Pour une meilleure visibilité, une zone de protection doit être respectée autour du logo. Dans cette zone, aucun autre élément ne doit venir perturber le logo : ni élément graphique, ni forme particulière, ni texte, ni logo...



Taille minimale
Pour ne pas nuire à la bonne lisibilité du logo, la taille minimale doit être respectée.

1.1 Le logotype

LA ZONE DE PROTECTION, EXEMPLE



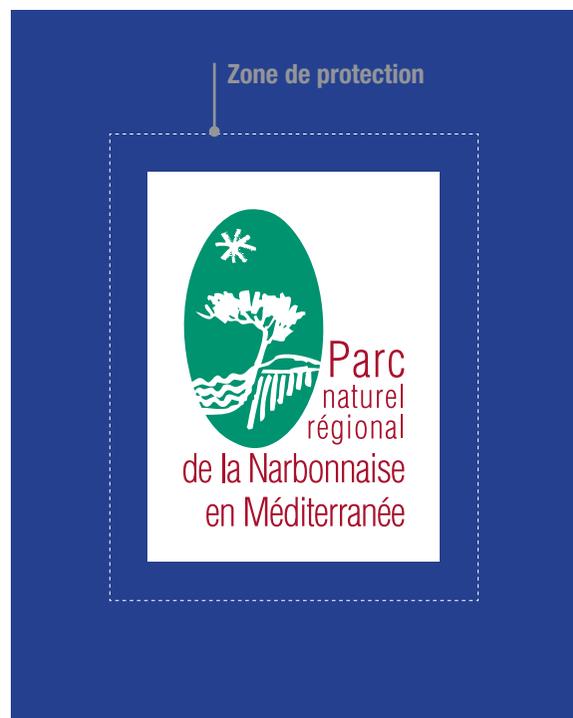
Pour une meilleure visibilité, une zone de protection doit être respectée autour du logo. Dans cette zone, aucun autre élément ne doit venir perturber le logo : ni élément graphique, ni forme particulière, ni texte, ni logo...

1.1 Le logotype

L'UTILISATION SUR FOND DE COULEUR



Sur un visuel complexe
(photographie, etc.)



Sur aplat ou dégradé dense



Sur aplat clair
(valeur équivalente à un gris à 20%)

Dans certains cas exceptionnels, sur fond clair et uniforme, le logo sera utilisé sans cartouche.

La lisibilité du logo sur fond

Le logo doit toujours être lisible. Sa place est déterminée en fonction de sa bonne visibilité. Le cartouche blanc permet de protéger le logo du fond visuel existant. Sa présence évidente conditionne l'unité graphique de l'ensemble des Parcs et son effet renvoi.

1.1 Le logotype

LES VERSIONS MONOCHROMES



Versions monochromes

En impression monochrome (une couleur) le logo doit être utilisé en noir ou en Pantone 340 UNIQUEMENT.

La version monochrome ne peut pas être utilisée en impression quadri ou sur écran.

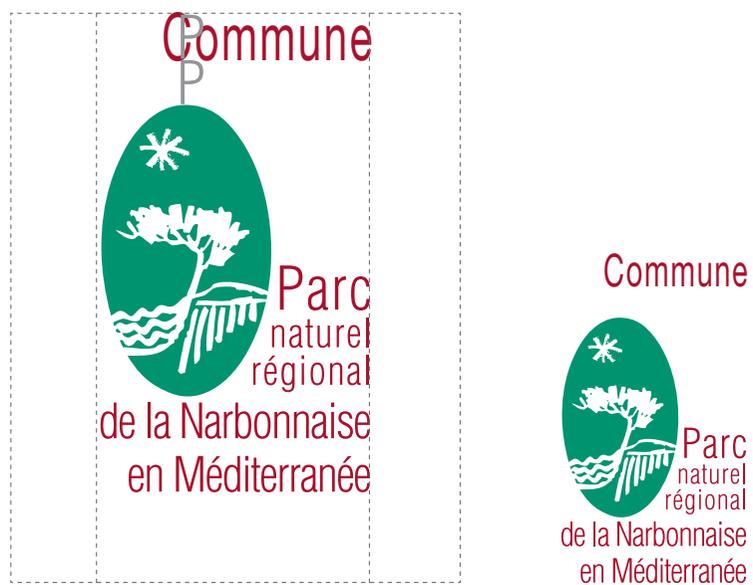


Version en réserve blanche

Elle ne peut être utilisée que dans le cas d'une impression monochrome (quelle que soit la couleur), sur un fond équivalent ou supérieur à un gris à 50 %.

1.1 Le logotype

UTILISATION DU LOGO PAR LES COMMUNES ADHÉRENTES



Seules les communes adhérentes peuvent utiliser le logo en y ajoutant la mention «commune».

**CHARTRE D'UTILISATION
DU LOGOTYPE ET DU POSITIONNEMENT**
des Parcs naturels régionaux de France



1.1 LE LOGOTYPE

1.2 LE POSITIONNEMENT
«UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI»

1.3 CAS PARTICULIERS

1.2 Le positionnement « Une autre vie s'invente ici »

UTILISATION DU POSITIONNEMENT

Le positionnement « **Une autre vie s'invente ici** » peut être utilisé de deux manières :

- 1 En tant qu'accroche** dans une mise en page, sa forme (couleur, typographie, taille et placement) est alors libre de toute contrainte.
- 2 En tant que signature**, il est alors lié au logotype et répondra à des règles de construction très strictes, expliquées dans les pages suivantes.

Un positionnement commun

Le positionnement accompagne toujours le logo. Il est obligatoire sur tous les documents de communication produits par les Parcs. Il exprime la promesse des Parcs naturels régionaux : construire une autre relation durable avec notre environnement. Ce positionnement fait partie intégrante de notre identité commune. Il est la marque de notre réseau au même titre que le logo. Il est reconnu efficace auprès de tous les publics des Parcs. Il est déposé à l'INPI.

1.2 Le positionnement « Une autre vie s'invente ici »

AVEC LE LOGOTYPE, EN SIGNATURE : 2 PROPOSITIONS

Une autre vie s'invente ici



Placement à l'horizontale

le positionnement se place à gauche du logo.
Version à privilégier dans vos documents.



Placement à la verticale

le positionnement se place sous le logo.
Version optionnelle.

Ces deux propositions pour l'utilisation du positionnement en signature sont les plus efficaces. Elles peuvent néanmoins être modifiées pour s'adapter davantage au support concerné.

1.2 Le positionnement « Une autre vie s'invente ici »

LA TYPOGRAPHIE

Une autre vie s'invente ici

Ridemybike pro

A B C D E F G H I J K L M N P Q R S T U V W X Z

a b c d e f g h i j k l m o n p q r s t u v w x z

En signature, la typographie est non modifiable et ne peut être remplacée par aucune autre typographie.

En accroche, elle est modifiable et peut être remplacée par une autre typographie.

1.2 Le positionnement «Une autre vie s'invente ici»

LA COULEUR

Une autre vie s'invente ici



Pantone 340 • C 100 % - M 0 % - J 70 % - N 15 %
RVB : R 0 - V 152 - B 95 • Web : 00985F

La couleur du positionnement est le vert

1.2 Le positionnement «Une autre vie s'invente ici»

LA CONSTRUCTION // VERSION HORIZONTALE



1.2 Le positionnement «Une autre vie s'invente ici»

LA CONSTRUCTION // VERSION VERTICALE



1 Cartouche blanc pour optimiser la visibilité du logotype.

2

Zone de protection symbolisée ici en gris

Pour une meilleure visibilité, une zone de protection doit être respectée autour du logo. Dans cette zone, aucun autre élément ne doit venir perturber le logo : ni élément graphique, ni forme particulière, ni texte, ni logo...



**CHARTRE D'UTILISATION
DU LOGOTYPE ET DU POSITIONNEMENT**
des Parcs naturels régionaux de France



1.1 LE LOGOTYPE

1.2 LE POSITIONNEMENT

1.3 CAS PARTICULIERS

1.3 Cas particuliers

LES LANGUES RÉGIONALES



Exemple



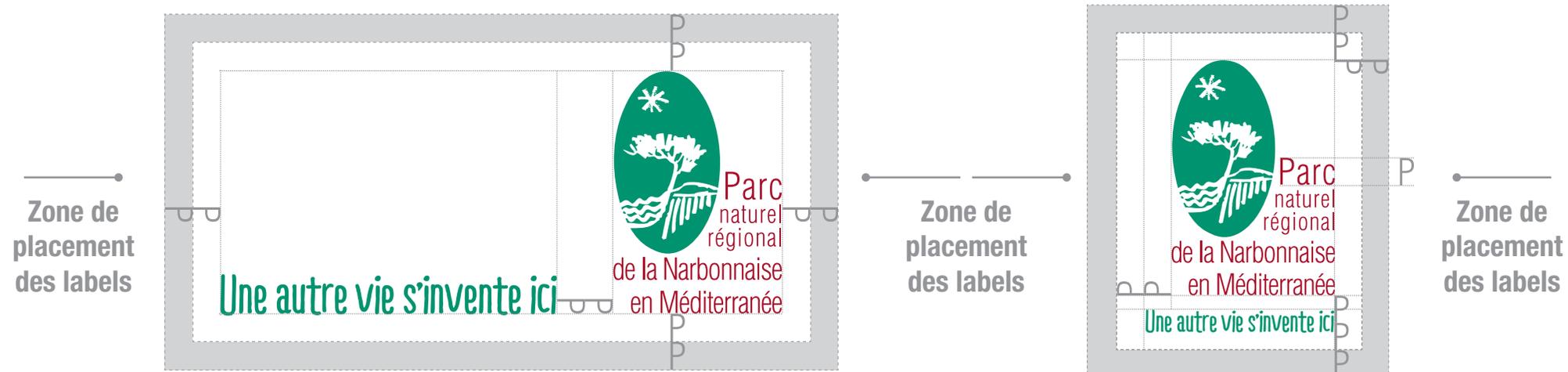
Le nom du territoire en langue régionale

- Il doit respecter les attributs typographiques du fichier de construction : la graisse, l'interlignage, le corps et l'échelle ne doivent pas être modifiés, en revanche l'approche peut être ajustée d'une valeur comprise entre -20 et +20 maximum.
- Sa position verticale relative est fixe et définie par le fichier de construction fourni.
- Il ne doit pas dépasser la gauche de l'ovale et doit être ferré à droite, aligné sur la **dénomination**.
- La traduction doit reprendre uniquement le nom du territoire sur une seule ligne, le mot Parc ne doit pas être traduit.

La matrice de construction du logotype est fournie
par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

1.3 Cas particuliers

PROPOSITION DE PLACEMENT DES LABELS



Le placement des labels est laissé au libre choix des Parcs sous réserve que leur taille soit inférieure à celle du logotype des Parcs ; les labels sont positionnés hors de la zone de protection du logo et de sa signature.

1.3 Cas particuliers

LE PROJET PARC



La matrice de construction du logotype est fournie par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

L'utilisation du logo de projet de Parc naturel régional est autorisée après avis favorable d'opportunité du Préfet.

**CHARTRE D'UTILISATION
DU LOGOTYPE ET DU POSITIONNEMENT**
des Parcs naturels régionaux de France



2 PAPETERIE

2.1 PAPIER EN TÊTE

2.2 CARTE DE CORRESPONDANCE

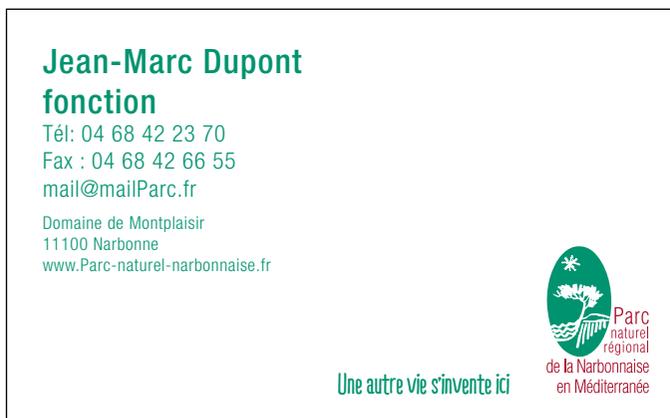
2.3 CARTE DE VISITE

2.2 Carte de correspondance // proposition de mise en page



La carte de correspondance doit reprendre les éléments suivants : le logotype, le positionnement et le bloc réseau sur fond blanc.

2.3 Carte de visite // proposition de mise en page



Recto

La carte de visite doit reprendre les éléments suivants : le logotype et le positionnement sur fond blanc.

**CHARTRE D'UTILISATION
DU LOGOTYPE ET DU POSITIONNEMENT**
des Parcs naturels régionaux de France



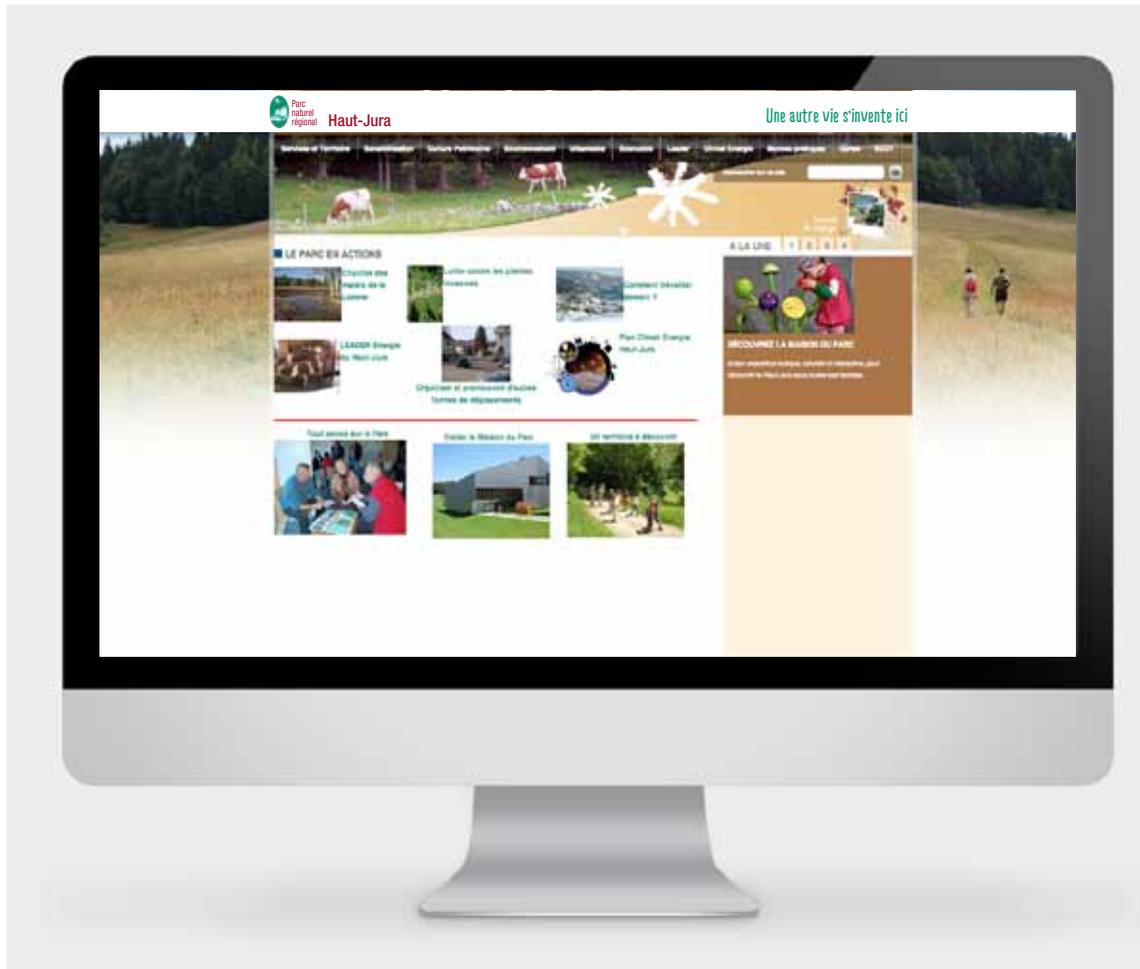
3 WEB/MOBILE

3.1 WEB

3.2 MOBILE

3.3 SIGNATURE MAIL

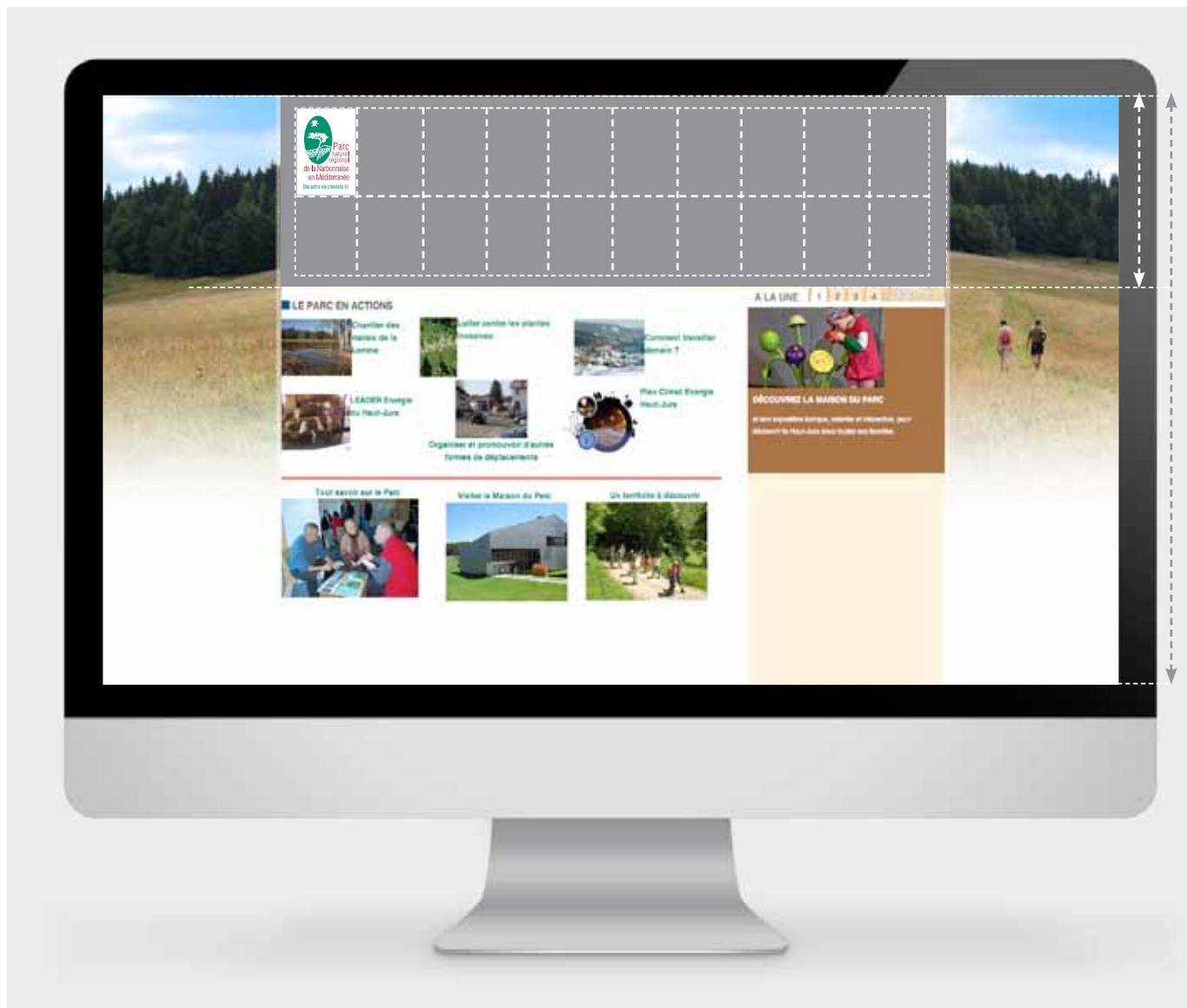
3.1 Web



Proposition 1 : bandeau en-tête

Version à privilégier pour les sites Internet

3.1 Web



100 pixels

Taille minimale
Pour ne pas nuire à la bonne lisibilité du logo, la taille minimale doit être respectée.

Proposition 2 : dans le premier tiers supérieur de la page

Version optionnelle pour les sites Internet.

3.2 Mobile



Bandeau en-tête

3.3 Signature mail

joe.bloggs@gmail.com

Unread (6)

Inbox

Launchpad

Jobs

Mailing Lists

Archives

Sent Mail

Junk

Deleted

Contacts

Tools

Preferences

Help

New message...

From

Subject

Sent

Idit quidemp oribus

ndaerio rereption re exerro tem nis quiders pientur ma enihillit molorepe cumet eatem quam nonsequias eata dolore, optatum coreribus, quam ute ommo maio. Accumquo et reped essustiis dolupta tiuntotatem vel ea nonsenis prae mi, ommodit volo int voluptatur res ipsandit re, occabor estrum, sus eatus, imin nos invento maximen impore occupatquos ipic tem harum ium di dolenimus volo tem facea sitin cusanis sitatur estrum im inum ipiet magnimi llandes sitaspe mincium quiaspellum volorit eiuntot aquiatum reiusa sundi is idebis earcit

 Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée
Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée
Domaine de Montplaisir • 11100 Narbonne
Tél: 04.68.42.23.70 • Fax : 04.68.42.66.55
www.parc-naturel-narbonnaise.fr

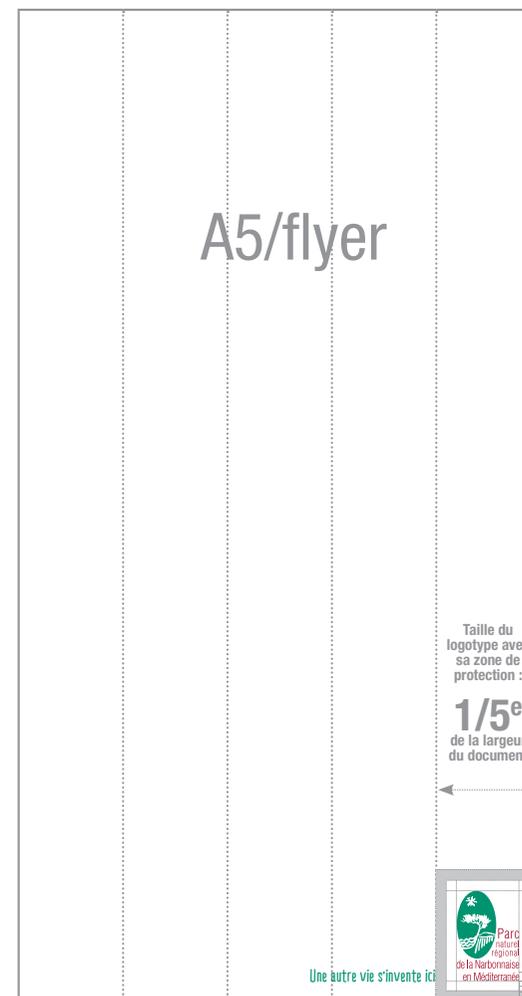
**CHARTRE D'UTILISATION
DU LOGOTYPE ET DU POSITIONNEMENT**
des Parcs naturels régionaux de France



**4 ÉDITION
TAILLE DU LOGOTYPE**

4. Édition

TAILLE DU LOGOTYPE



4. Édition

TAILLE DU LOGOTYPE

